

ETAT
sera fermé samedi 29
est transféré dans
succursale GOBET).

struction
rait livré successivement.
Publicitas Berne.



erber
pes" en portions
ais égalé.
enses: Berne 1914.

mmation, BROG.

le choix
ntageux!

vez toujours
Walther" et
re rayon
est et
féré

on Vente
mps

ix, coupe parfaite
75.-, 85.- à 125.-

ainages, 8.95, 11.50,
10, 15.-, 19.- à 39.-

éables, coloris et fa-
mode
37.50, 45.- à 95.-

modèles depuis
25.-, 29.- à 65.-

tous coloris
25.-, 29.-, 35.- à 95.-

5.50, 7.50, 9.50 à 45.-

Chine, marocain, etc.

45.-, 55.- à 195.-

erres, depuis l'article
à 1.75 jusqu'à l'article
à 55.-

ONS de jersey ou soie
epuis 12.50, 15.-, etc.

puis 1.50 à 45.-

É DE
Communiantes

— Rubans
nettes, etc.

er le Printemps
s nos rayons
tion générale

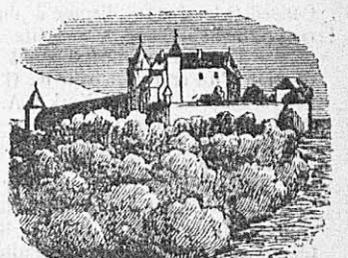
ASINS
Cie S. Vevey

nté de toutes les
: Modes, Tissus,

rosserie, Rideaux,
etc.



LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.-
» 6 mois » 3.-
Etranger 1 an » 10.-
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 8^h 12⁰⁷ (d. j. f. 15¹⁰) 15³⁰ 20¹⁷. BULLE, dép. 6.— 10⁰⁵ (10²⁵) 13²⁰ 17³⁵

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Aux Chambres fédérales.

Le Conseil national, lundi soir, a abordé le sujet des assurances allemandes. M. Schupbach (Berne) rapporte au nom de la commission qui a voté l'entrée en matière à l'unanimité. La Confédération ne peut encourir aucune responsabilité, pas plus que le Bureau des assurances du fait de la perte encourue par les assurés. Le Conseil fédéral a cherché à négocier une convention avec l'Allemagne pour venir au secours des assurés: on sait que cette tentative a échoué et que l'autorité supérieure a réalisé maintenant une œuvre purement suisse, sous forme d'une action de secours en faveur des assurés. Une convention a été conclue dans ce but avec les compagnies suisses. M. Morard rapporte en français et déclare, entre autres, que la Convention est acceptée même par les assurés.

Mardi matin, les débats sur l'entrée en matière ont commencé. Divers orateurs motivent leur opposition pour plusieurs raisons: les uns relèvent une certaine responsabilité morale. Les orateurs socialistes se prononcent en faveur d'une amélioration du secours proposé!

Après que M. Heberlin, conseiller fédéral, eut souligné dans un grand discours les résultats de la commission d'enquête et repoussé toute responsabilité quelconque de la part du Conseil fédéral, tout en recommandant l'acceptation du projet, l'entrée en matière fut décidée. L'examen du projet a été remis à la séance de relevée.

Le Conseil national, dans la séance de relevée de mardi, a abordé la discussion des articles de la loi concernant l'affectation du fonds de cautionnement des sociétés d'assurances allemandes et le secours accordé aux assurés par la Confédération. 22 articles sont adoptés. M. de Rabours (Genève) demande de réduire de Fr. 50.000 à 25.000 le capital des assurés qui aurait droit au subsidie. La proposition soutenue par plusieurs orateurs est rejetée.

Mercredi matin, la discussion a continué et l'examen des articles s'est poursuivi jusqu'à l'avant-dernier qui a été renvoyé à la Commission, à la suite de trois propositions. D'une façon générale, l'assemblée a adopté les conclusions du Conseil des Etats.

Une motion von Moos concernant la révision de la loi sur le cautionnement a été acceptée. L'assemblée a passé ensuite aux débats d'entrée en matière sur le projet de loi concernant le séquestre des biens appartenant aux Etats étrangers. La Commission a proposé d'aborder le débat par 5 voix contre 4.

Le Conseil des Etats, mardi soir, a abordé la discussion sur la suppression de la distribution postale du dimanche. M. Béguin (Neuchâtel) proteste au nom de la minorité et M. Savoy (Fribourg) le fait en raison de la méthode adoptée pour parvenir au but.

Mercredi matin, le Conseil décide, en cela d'accord avec le Conseil national, de prolonger la session jusqu'au 10 avril.

La proposition Béguin de surseoir à toute décision jusqu'à ce que la loi sur l'organisation des postes soit discutée est repoussée par 33 voix contre 11 et le rapport du Conseil fédéral proposant la suppression est approuvé par 33 voix contre 6. Le rapport sur la IV^{me} assemblée de la S. d. N. a été ensuite examiné, puis approuvé sans opposition. La séance s'est terminée par le rapport sur les comptes des organisations civiles de guerre. (A suivre.)

Le livret d'épargne.

Les conférences internationales l'ont dit, les gouvernements l'ont répété, les particuliers l'ont médité: il faut faire des économies! Car si les peuples doivent apprendre l'art, souvent difficile, de l'épargne, cette initiative ne porterait guère de fruits si elle n'était pas aussi le fait de chaque individu. Or, il est des gens pour qui le livret d'épargne est un véritable cauchemar, un empoisonnement de leurs joies. Mais ce ne sont pas là des modèles et ce ne sont pas non plus des gens heureux. Mais plus nombreux sont encore ceux qui, dans la misère et les soucis, pleurent sur les années faciles et à jamais disparues. Or l'épargne est un devoir pressant pour tous ceux qui ne sont pas dans la totale impossibilité de mettre quelque argent de côté. Et si l'on ne manque pas de bonne volonté, il est bien rare que l'on ne trouve pas, ici est là, un moyen quelconque de renoncer à telle dépense et d'en mettre le montant en lieu sûr.

La façon de remplir son carnet d'épargne et le montant que l'on y place sont affaire purement privée et aucun tiers ne doit être autorisé à s'immiscer dans les questions de la volonté du détenteur de l'épargne. Le bon sens populaire fera toujours front contre toute tendance qui voudra saper les bases de notre système et de notre conception de l'épargne. Le public n'a pas le droit d'intervenir dans un domaine de ce genre. Et nous ne comprendrions pas que le fisc, qui déjà sernte d'un œil assez indiscret la vie privée du citoyen, voulût encore fouiller son nez dans le domaine strictement réservé à l'initiative privée... On pourrait en effet discuter la question de savoir s'il est équitable de frapper d'impôt une fortune souvent acquise au prix de maintes privations alors que le villipendeur serait à l'abri de ces taxes. Mais c'est là un problème de morale ou de droit, on si l'on veut, de juridiction morale, et nous ne prétendons pas trancher. Qu'il nous suffise de déclarer que tout état sainement organisé, comprenant l'indépendance de la prospérité des individus et de celle de la communauté, se refusera toujours à scruter d'un œil discret le régime de l'épargne privée. Les économistes et les statisticiens auraient naturellement grand intérêt à étudier des relevés concernant la tendance à l'épargne selon les milieux ou les années. Mais là encore on doit sacrifier ces intérêts d'ordre scientifique à l'intérêt réel du peuple. Il reste aux économistes et aux statisticiens bien d'autres domaines encore où ils peuvent déployer leur activité bénie. Le livret d'épargne demeure propriété privée.

Mais si une indispensable discrétion nous oblige à renoncer au contrôle du carnet d'épargne, la statistique peut nous renseigner sur le montant total de l'épargne suisse. L'on peut alors tirer une moyenne par tête de population et considérer aussi les fluctuations de l'épargne au cours des années de guerre, d'avant guerre et d'après guerre. Mais la valeur de ces conclusions est en somme plutôt limitée. Que signifie en effet une moyenne de l'épargne par tête de population, alors que dans telle famille on compte 3 livrets d'épargne et dans telle autre aucun. Il faudrait faire en outre état du fait que certaines sommes sont placées depuis longtemps tandis que d'autres sont récentes: il s'agit là d'une multitude de facteurs qu'il serait indispensable de connaître et d'étudier pour pouvoir apprécier les chiffres et leur signification.

Les données statistiques dont nous disposons ont été établies à la fin de l'année 1922. Le montant total des épargnes s'élevait alors à 3 milliards de francs, ce qui correspond à 800 fr. par tête de population. L'on peut à cet égard établir une comparaison intéressante avec les chiffres de 1913. Le montant de l'épargne suisse a augmenté depuis lors de 71 %, suivant dans un cours parallèle aux modifications générales des prix, des traitements, etc. Mais il ne faut pas oublier que le placement sur carnet d'épargne est l'un des plus sûrs, que l'on peut obtenir son argent presque aussi facilement que par compte courant.

Par conséquent, tous les avantages ont conduit maints capitalistes à déposer de fortes sommes sur divers livrets d'épargne. On ne peut donc pas, dans les chiffres que nous citons, distinguer ce qui est épargne de ce qui est placement de capitaux. Quoi qu'il en soit, les placements de « capitalistes » ne sauraient constituer un montant bien considérable. Il y a lieu de noter aussi que durant la période considérée, on a prélevé de fortes sommes sur les livrets d'épargne dont quelques-unes ont disparu complètement.

De façon générale, il ne faut pas se lasser de revenir constamment sur cette question de l'épargne et d'insister sans relâche sur la nécessité de faire des économies, de créer des réserves tant individuelles que nationales. Quand on veut obtenir un fleuve au courant régulier, on bâtit près des sources un réservoir. Il en est de même dans la vie quotidienne, si on la veut à l'abri des intempéries et des fluctuations économiques.

Pour la protection des sourds et des aveugles.

La Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité, l'Amicale romande des sourds et l'Association suisse en faveur des aveugles publient un appel invitant les autorités, les services de transport et la population en général de prendre note des insignes que ces associations viennent d'adopter pour la protection des sourds et des aveugles dans la rue.

Parallèlement à ce qui a été fait pour les signaux internationaux de l'automobilisme, elles ont choisi des couleurs très visibles: fond jaune avec trois points noirs.

Cet insigne est porté, sous forme de brassard, dans le but d'éviter les accidents de la rue; sous forme de broche, l'insigne sert à signaler à leurs interlocuteurs les infirmes de la vue et de l'ouïe.

L'insigne protecteur pour les personnes d'ouïe faible, introduit dans notre pays depuis quelques années, a donné de bons résultats. Les associations précitées ont pensé que l'extension de son emploi aux personnes sourdes-muettes ainsi qu'aux aveugles et aux personnes ayant la vue faible rendrait des services certainement appréciés.

Toute personne est donc priée d'avoir pour les porteurs de ces insignes les égards dus à leur infirmité. Il reste bien entendu que le port en est facultatif et qu'un infirme de la vue ou de l'ouïe, non pourvu de cet insigne, ne se trouve pas, de ce fait, privé des dommages-intérêts qu'il pourrait réclamer en cas d'accident.

Le secrétariat général de ces associations a son siège à Genève, 30, rue Verdaine. Il a édité une petite affiche décrivant l'insigne protecteur qui a été adopté. C'est auprès de lui qu'on peut se procurer l'affiche et l'appel.

La lutte contre les maladies vénériennes.

La Société suisse contre les maladies vénériennes a tenu son assemblée générale annuelle le 30 mars, à Berne, sous la présidence du Dr Dubois, de Genève. Le rapport présidentiel ainsi que les intéressants rapports des sections signalent, entre autres, une sensible diminution des maladies vénériennes en Suisse. C'est ainsi qu'à l'hôpital de Zurich, la diminution est de 75 % des chiffres des années de guerre, à Neuchâtel, de 60 %, etc. Les comptes accusent un avoir important et des recettes suffisantes pour continuer chaque année la propagande, l'éducation et le traitement. Un concours institué parmi les médecins suisses pour la rédaction d'une notice aux étudiants a réuni 6 projets. Un prix de fr. 100 récompense le projet de M. Veillard, Dr jur., à Lausanne. L'assemblée a entendu ensuite un travail du Dr Vollenweider, de Bâle, qui compare les résultats de l'enquête de 1881 et de 1920-1921 sur les maladies vénériennes à Bâle. Ces résultats sont tout à l'avantage de notre époque. Le Dr Lasseur, de Lausanne, a présenté une série de postulats traitant des différents domaines où la lutte doit encore s'intensifier, postulats qui seront soumis à l'examen des sections. Enfin, le Dr Miescher, de Zurich, rend compte de son enquête auprès des caisses-maladies de son canton et constate que bon nombre d'entre elles refusent le traitement de maladies vénériennes. Cet antique préjugé va à l'encontre de la santé publique et la Société Suisse s'efforcera de le détruire.

NOUVELLES SUISSES

Emprunt fédéral. — Le Conseil fédéral a passé avec la Banque Morgan, et Cie et la National City Bank une convention pour l'émission en Amérique d'un emprunt fédéral suisse de 30 millions de dollars, remboursable dans vingt ans, au taux d'intérêt de 5 1/2 %.

Prise de céréales. — La reprise de céréales par la Confédération s'est terminée à la fin du mois dernier. Les résultats d'ensemble de la reprise de la récolte de 1923 atteignent, d'après nos informations, plus de 9000 wagons contre 5600 wagons seulement à la période précédente.

Visite des souverains roumains. — Le roi et la reine de Roumanie de même que le ministre des Affaires étrangères ont fait annoncer leur visite au Conseil fédéral par la légation de ce pays à Berne; celle-ci aura lieu le mois prochain au cours d'un voyage entrepris en Europe occidentale.

L'expert juridique suisse. — Par décision du Conseil fédéral, c'est M. le professeur Paul Logoz qui fonctionnera comme expert juridique dans la question des zones. M. Logoz a fait ses études à Genève, Londres, Leipzig, Berlin et Paris; il est actuellement professeur de droit pénal à l'Université de Genève.

Membre du Comité international de la Croix-Rouge, il est en outre président d'un des tribunaux d'arbitrage institués par les traités de Versailles, Neuilly et St Germain.

L'emprunt aux Etats-Unis. — M. Baumberger, conseiller national, et plusieurs co-signataires, ont déposé au Conseil national l'interpellation suivante: « Le

Conseil fédéral est-il disposé à donner des renseignements sur les motifs qui l'ont poussé à émettre immédiatement après l'émission d'un emprunt pour les C. F. F. un nouvel emprunt à New-York ? A quoi est destiné ce nouvel emprunt ?

Pour ces chers Soviets. — Au Conseil national, M. Huber, conseiller national socialiste, a déposé une interpellation demandant pour quelles raisons le Conseil fédéral n'a pas encore donné suite au postulat qu'il a présenté en 1922 sur la reprise des relations diplomatiques et commerciales avec la Russie.

L'interpellation demande en outre si le moment n'est pas venu de présenter au plus vite le rapport et les propositions demandées !

Berne. — Un crime à Berne. — Mardi après midi, peu après une heure, un vendeur du magasin de confections Paul Lang, Hirschengraben 3, revenant au magasin, a trouvé à l'arrière-magasin, entre le bureau du patron et les locaux d'essayage, le giletier Emile Gnauck qui avait été tué. La police immédiatement informée constata que la victime avait été atteinte par trois balles au ventre, à la poitrine et à la tête. Sur ces trois coups, deux au moins ont été tirés à proximité immédiate. L'attentat a dû être commis entre 12 h. 15 et 1 heure, à un moment où le magasin était fermé. Aucune arme n'a été trouvée. On n'a aucune trace de l'auteur du crime et on n'a aucun indice quant aux mobiles du crime. La victime est de nationalité allemande. Elle avait été occupée précédemment déjà dans le magasin en question et revint occuper son ancienne place après la guerre.

La police a procédé à plusieurs interrogatoires en rapport avec l'assassinat du Hirschengraben. On ne possède nul indice positif sur le meurtrier et sur le mobile du crime. Gnauck était âgé d'une quarantaine d'années ; il laisse une femme et 4 enfants.

Mercredi soir, la police bernoise n'avait pas encore trouvé la piste de l'assassin. Un complet a été laissé sur les lieux du crime. C'est un habit neuf, en cheviotte bleu foncé, confectionné il y a deux ans dans l'atelier Lang, où fut commis le meurtre, et qui se trouvait encore en magasin il y a moins d'un mois. Depuis, il a été porté quelques fois.

Après s'être débarrassé de ses anciens vêtements, l'assassin a pris un complet neuf, bleu foncé, en *whip cord*, confectionné sur mesure, de grandeur moyenne et destiné à une personne élancée. La marque de la maison Paul Lang, Berne, se trouve sur les boutons et sur la poche intérieure du veston, où l'on peut lire aussi le nom de Jean Schwob. C'est vêtu de ce complet très élégant que l'assassin aura sans doute quitté la maison.

Une récompense de 500 fr. est offerte à quiconque fournira des renseignements qui permettront de découvrir et d'arrêter le meurtrier.

Lucerne. — Une explosion. — Une explosion s'est produite à l'huilerie de Ballwil, au moment où l'on voulait souder un fût de benzine. Le chauffeur Karl Lüscher a été tué par des éclats du fût. La victime, âgée de 33 ans, laisse une femme et trois enfants.

Vaud. — La mort du gardien. — L'ancien gardien de la cabane Rambert sous le Muveran, Placide Arrigoni, a été enseveli mercredi dernier, à Leytron, à l'âge de 58 ans. Le défunt était bien connu des nombreuses cohortes de voyageurs qui envahissent sa cabane le samedi soir, pendant la belle saison.

Mordue par un chien. — Vendredi après midi, une fillette de Moudon, Yvonne G., âgée de 13 ans, était allée à la ferme de Granges-Verney, chercher des pommes, ce qu'elle avait fait à diverses reprises pendant l'hiver. Mal lui en prit ; elle fut mordue si grièvement à un mollet par le chien de la ferme qu'on a dû la conduire d'urgence à l'infirmerie de Moudon. Elle y a reçu des soins entendus de MM. les docteurs Guez et Payot. Son état serait assez grave. Quant au chien coupable, il n'en est pas à son premier méfait et mériterait certainement d'être abattu.

Jeunes bandits. — Le tribunal de police d'Avenches a condamné à des peines variant de quatre mois à quinze jours de prison dix jeunes gens dont l'ainé a 21 ans, reconnus coupables de voies de fait sur la personne d'une pauvre sourde muette de

L'abondance des matières nous oblige de renvoyer le feuilleton.

vingt ans, alors qu'après sa journée de travail faite elle rentrait de Morat à Donatrye.

Valais. — Du travail. — On annonce que l'usine de Chippis va reprendre très prochainement sa grande activité d'été et que plusieurs centaines d'ouvriers pourront être engagés.

Les reines du Valais. — Une vieille tradition a rendu célèbres dans tout le Valais et même au delà, les combats de reines des divers troupeaux de la race d'Hérens. En 1923, déjà les paysans du Valais avaient organisé un spectacle public de ces luttes « royales ». Le succès qui fut alors remporté engagea les Comités d'organisation à préparer cette année une nouvelle manifestation qui aura lieu à Martigny, le 27 avril 1924.

Neuchâtel. — La mort du colonel Apothéloz. — Mardi soir est décédé à Colombier, dans sa 58^{me} année, à la suite d'une affection grippale, le colonel Louis Apothéloz, officier instructeur, professeur à la division militaire de l'Ecole polytechnique fédérale.

(Après des études commencées à Neuchâtel, et poursuivies à Bâle, Lausanne et Paris, le colonel Apothéloz se lança dans la carrière militaire. Il fut nommé lieutenant en 1892, premier-lieutenant en 1896 capitaine-adjutant de division en 1899, major en 1905 ; il commanda le bataillon de carabiniers vaudois de 1907 à 1910 ; il fut promu lieutenant-colonel en 1911, colonel en 1917. C'est surtout en qualité d'instructeur sur la place de Colombier et de professeur aux écoles centrales qu'il s'est fait connaître et apprécier.

La dernière activité du colonel Apothéloz qu'il appréciait entre toutes, s'exerçait à l'Ecole polytechnique fédérale, où le Conseil fédéral l'avait appelé à donner il y a quelques mois un cours d'histoire militaire.

En 1916, le parti radical, dont il était un membre zélé et convaincu, l'envoya siéger au Grand Conseil où il prit très vite une place prépondérante).

A L'ÉTRANGER

ÉTATS-UNIS.

Violente tempête de neige.

Une très violente tempête de neige s'est abattue à l'est des Etats Unis. Les communications sont partiellement interrompues. Les trains ont suspendu tout trafic.

CANTON DE FRIBOURG

La fièvre aphteuse. — Le Conseil d'Etat vient de prendre l'arrêté suivant :

Art. 1. — Les foires et marchés au bétail sont supprimés durant le mois d'avril dans tout le canton.

Art. 2. — Il est interdit aux marchands domiciliés dans les communes dont le bétail est mis sous séquestre d'exercer le commerce de bétail.

Art. 3. — Le marché concours intercantonal de bétail gras, qui devait avoir lieu à Fribourg, le lundi 14 avril, est supprimé.

La variole. — Le cas de petite vérole qui s'est produit dans la commune d'Ueberstorf s'est déclaré dans une habitation isolée, au moulin de Leden, habitée par une famille bernoise qui a apporté la maladie du canton de Berne, où elle a souvent affaire. Le mal s'est déclaré chez des personnes qui n'ont pas été vaccinées. Les enfants de la maison nés en pays fribourgeois et vaccinés sont indemnes.

Les vipères se réveillent. — Lundi après midi, aux Vaux, deux garçons de Montchérand ont tué trois vipères de plus de 50 cm. : deux noires et une cuivrée.

Nous ne saurions trop recommander la prudence aux enfants qui rencontrent de si dangereux reptiles.

Les morts. — A Estavayer est décédé, à l'âge de 50 ans, le docteur Maurice Ducotterd, député, praticien avantageusement connu dans toute la région.

Conseil d'Etat. — Séances des 28 et 31 mars 1924. — Le Conseil autorise la commune de Chiètres à vendre des immeubles et celle de Fétigny à lever des impôts.

Il approuve le plan d'aménagement des forêts communales de Salvagny, établi par

M. W. Móri, stagiaire forestier, à Morat, sous la direction de M. Ed. Liechti, inspecteur des forêts du IV^{me} arrondissement.

Il nomme MM. Kaiser Wilhelm, de Berne, et Hæslér Paul, de Lüttschental (Berne), tous deux domiciliés à Fribourg, au grade de capitaine d'infanterie du Landsturm.

Le successeur de M. Ducotterd, député de la Broye. — En suite du décès de M. le député Ducotterd, à Estavayer-le-Lac, c'est M. Auguste Dubey, à Gletterens, qui le remplacera. Il a obtenu 2496 suffrages comme suppléant de la liste conservatrice.

Depuis les élections de 1921, la députation broyarde a déjà perdu trois de ses membres : M. Bovet, nommé préfet, et MM. Dessibourg et Ducotterd, décédés. Il ne reste plus dans la liste que deux suppléants conservateurs et un radical. Espérons que le destin ne continuera pas à faucher dans cette députation. Est-ce peut-être parce qu'elle compte 13 représentants ? Les superstitieux seraient tentés de le croire !, dit l'Indépendant.

GRUYÈRE

Nécrologie.

La mort vient de ravir à son épouse et à ses enfants M. Jacques Mora, électricien aux ateliers des C. E. G., à Bulle. Depuis plusieurs mois, M. Mora souffrait d'une grave et douloureuse maladie qui a fini par vaincre sa robuste constitution. Il était âgé de 53 ans seulement.

Epoux et père modèle, le défunt était aussi un travailleur émérite ; il ne comptait que des amis. Arrivé très jeune en Gruyère avec son estimé père défunt, Jacques Mora considérait notre pays comme sa seconde patrie. Il ne laisse autour de lui que des regrets.

M. Mora était vice-président de la Société italienne de Secours mutuels de la Gruyère et là aussi il avait conquis la sympathie de ses compatriotes.

Que sa famille en pleurs reçoive dans cette cruelle épreuve nos vives sympathies et nos sincères condoléances.

Marché-exposition d'aviiculture.

Le Comité d'organisation de l'Exposition intercantonale d'aviiculture et de cuniculture, qui aura lieu à Bulle les 3, 4 et 5 mai prochain, commence à déployer une sérieuse activité. Les formulaires d'inscription, lancés il y a quelques jours seulement, reviennent déjà pour la plupart et dûment remplis. A part les exposants fribourgeois, nous pouvons déjà annoncer qu'il y en aura de très nombreux du dehors, parmi lesquels des établissements d'élevage de bonne renommée. Le marché-exposition de Bulle sera richement fourni de poules, canards, oies, dindons, pintades, etc., sans compter les superbes et nombreuses collections de lapins dans leurs diverses races et variétés.

Fait à noter, qui sera d'un grand attrait pour le visiteur et qui l'intéressera au plus haut point, ce sera le fonctionnement de couveuses en activité, où l'on pourra voir le petit poussin sortir de l'œuf en brisant sa coque.

L'exposition de Bulle donnera donc aux éleveurs l'occasion de voir ce qui se fait et d'échanger ou de modifier leurs produits. Ce sera certainement pour eux une source de renseignements utiles et pratiques.

On nous écrit à ce sujet :
Un mois seulement nous sépare de la prochaine exposition d'aviiculture et de cuniculture qui s'ouvrira à Bulle les 3, 4 et 5 mai, sous la présidence d'honneur de Monsieur Emile Savoy, Conseiller d'Etat.

Cette manifestation, dont le but est de contribuer au développement et à l'amélioration de l'aviiculture et de la cuniculture, s'annonce sous de très heureux auspices. La sympathie témoignée par les autorités et la population d'une part, et le parfait esprit de solidarité qui anime les différentes sections de la Fédération, d'autre part, sont, nous semble-t-il, un garant de réussite assurée.

Déjà, le règlement et programme, accompagné du bulletin d'inscription, a été adressé aux principaux éleveurs du canton et de la Suisse romande. L'exposition comprend, outre les oiseaux de basse cour et de parc, les pigeons, les lapins, les cobayes et le matériel, soit couveuses, éleveuses, aliments, peaux, fourrures, animaux naturalisés.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 21 avril par le Commissaire général, M. E. Paris, à Bulle. Les animaux et objets annoncés devront parvenir, dès le mercredi

30 avril au 1^{er} mai à 13 heures, au plus tard, franco de port à Bulle.

Les personnes intentionnées d'insérer des annonces dans le catalogue-exposition sont priées de bien vouloir retourner le bulletin de commande qui leur a été adressé au secrétariat de l'exposition.

Le Comité d'organisation se fait un devoir et un réel plaisir de réitérer publiquement ses remerciements les plus sincères aux communes qui, déjà, ont bien voulu allouer un subside en faveur de ladite exposition, montrant ainsi tout l'intérêt qu'elles portent au développement de l'aviiculture dans notre canton.

Nous ne doutons pas que d'autres communes encore suivront leur exemple et contribueront ainsi à l'entière réussite de cette importante manifestation de notre activité économique.

Des dons particuliers, en espèces ou en nature, destinés à récompenser les exposants les plus méritants, seront reçus par le comité avec une particulière reconnaissance et mention en sera faite dans le catalogue-exposition.

Le Comité d'organisation.

C. A. S. - La conférence de la section de la Gruyère.

— Ce fut un récit simple et vécu d'une longue promenade depuis Fribourg jusqu'en Italie, au fond de la pittoresque vallée d'Aoste, où, dans un paysage des plus grandioses, on voyait s'élever, fier et solitaire, le Grand Paradis, but final de la course. Et l'on put admirer tour à tour d'antiques bourgades, de vieux villages tristes et sauvages aux mazzots élégants et superbes ; puis, tout au loin, ce fut le sympathique hospice du St-Bernard, perdu dans le silence immense que trouble seul de temps en temps le cri d'appel des braves chiens attachés à l'établissement.

Et ce fut la descente sur le versant italien, longue et monotone, avec ses villages où contrastent étrangement l'antique construction romaine à l'arc de triomphe monumental avec la vieille maison sale et mal construite qui rappelle vaguement certain paysage du Tessin. Enfin ce fut la montée vers la cabane, dans un champ d'anémones, de rhododendrons et d'edelweiss, puis l'ascension même, l'arrivée au sommet, le retour fatal et l'explication même de l'accident. Et, pour terminer, quelques considérations instructives, marquées par un alpiniste émérite, à qui vont nos remerciements très sincères et nos plus chaleureuses félicitations.

Pauvre petit. — Un charmant garçonnet de quatre ans et demi, le petit Georges, fils unique de M. Jean Stolz, à la Tour-de-Trême, vient d'être ravi à l'affection de ses parents dans les pénibles circonstances suivantes : Mardi soir, vers six heures, M. Stolz qui avait dû s'absenter constatait à son retour que son petit Georges avait disparu. Il s'inquiéta immédiatement. On avait aperçu l'enfant en dernier lieu, vers cinq heures et quart, occupé à jouer avec un cerceau non loin du domicile paternel, près de l'Usine Binz. Pendant la soirée, les recherches se poursuivirent dans toutes les directions. Présentant un malheur, on longea plusieurs fois le canal, mais sans rien apercevoir. Finalement, on détourna l'eau et enfin vers minuit moins un quart on vit au bord du canal, en face de la ferme Joliet, un bras qui émergeait ; on venait de découvrir le cadavre de l'enfant. M. le Dr. Herzog qui se trouvait sur les lieux ne put que constater le décès.

La victime fut transportée à la maison paternelle. On suppose qu'en jouant, le cerceau disparut dans le canal et que le pauvre petit, en voulant le saisir, tomba à son tour dans l'eau. On devine aisément la douleur poignante des parents devant le cadavre de leur cher enfant. Aussi chacun compatit vivement à ce deuil cruel.

Enfants hongrois. — La population de la Suisse romande, fidèle à ses traditions, ne voudra pas rester impassible au nouvel appel que nous lui adressons afin de sauver de la plus noire misère quelques enfants de ce peuple hongrois qui, sans secours, est sur le chemin de la ruine physique, morale et matérielle.

De nouveaux et déchirants appels nous viennent de là-bas et que faire pour les enfants, sinon les prendre chez nous.

Que les personnes disposées à en adopter pour une période de 3 mois, à partir du milieu de mai prochain, veuillent bien donner leur adresse, en exprimant leurs vœux relatifs à l'âge, au sexe, et à la position sociale. Les dons seront également reçus avec reconnaissance.

Comité romand de secours aux enfants hongrois
Avenue de Rumine 45, Lausanne.
Compte de chèques II. 2420.

8 heures, au plus tard, ...
 mentionnées d'insérer catalogue-exposition vouloir retourner le ...
 qui leur a été adressé position.
 sation se fait un de réitérer publiquement les plus sincères déjà, ont bien voulu al-aveur de ladite expo-tout l'intérêt qu'elles ment de l'aviculture
 s que d'autres com-ont leur exemple et l'entière réussite de ifestation de notre ac-
 ers, en espèces ou en ompenser les expo-ts, seront reçus par articulaire reconnais-sera faite dans le cata-
 mité d'organisation.
 onférence de la uyère. — Ce fut un d'une longue prome- jusqu'en Italie, au ue vallée d'Aoste, où, plus grandioses, on t solitaire, le Grand la course. Et l'on put d'antiques bourgades, istes et sauvages aux superbes; puis, tout au ique hospice du St- le silence immense emps en temps le cri biens attachés à l'éta-
 te sur le versant ita- one, avec ses villages gement l'antique cons- l'arc de triomphe mo- ille maison sale et mal le vaguement certain En fin ce fut la montée un champ d'anémones, d'edelweiss, puis l'as- rivée au sommet, le dication même de l'ac- miner, quelques cons- s, marquées par un qui vont nos remercie- t nos plus chaleureu-
 — Un charmant gar- et demi, le petit Geor- Jean Stolz, à la Tour- re ravi à l'affection de pénibles circonstances r, vers six heures, M. 'absenter constatait à etit Georges avait dis- médiatement. On avait ernier lieu, vers cinq upé à jouer avec un domicile paternel, près dant la soirée, les re- virent dans toutes les nt un malheur, on lon- canal, mais sans rien ont, on détourna l'eau moins un quart on vit face de la ferme Jol- ergeait; on venait de de l'enfant. M. le Dr. ait sur les lieux ne put es.
 nsportée à la maison ise qu'en jouant, le ce- e canal et que le pau- le saisir, tomba à son a devine aisément la des parents devant le enfant. Aussi chacun ce deuil cruel.
 rois. — La popula- mande, fidèle à ses tra- as rester impassible au us lui adressons afin de noire misère quelques hongrois qui, sans sé- min de la ruine physi- rielle.
 échantants appels nous et que faire pour les rendre chez nous.
 s disposées à en adopter e 3 mois, à partir du ain, veuillent bien don- exprimant leurs vœux exe, et à la position 80- t également reçus avec
 romand de secours enfants hongrois Rumine 45, Lausanne. de chèques II. 2420.

Une crue d'eau insolite. — Le personnel occupé aux travaux d'endigement de la Sarine en dessous de Broc, près du confluent de la Jogne, a trouvé, samedi matin, le chantier ravagé par une crue subite qui s'était produite durant la nuit. On apprit bientôt que, au cours d'expériences faites la veille au soir, au lac de Montsalvens, une vanne avait été ouverte et avait laissé passer un volume d'eau suffisant pour provoquer la crue dévastatrice.

Première messe. — M. l'abbé Marcel Demierre, fils de M. le professeur Demierre, en notre ville, ordonné sous-diacre le 15 mars, dans la chapelle du Séminaire de Fribourg, recevra l'ordination au diaconat le 12 avril et l'ordination sacerdotale le 6 juillet. Sa première messe aura lieu solennellement à Bulle le 13 juillet.

Football. — Les amateurs de ballon rond auront l'occasion de passer agréablement leur après-midi de dimanche. Deux matchs intéressants sont prévus sur le terrain des Agges : à 1 h. 1/4 Bulle II sera aux prises avec Fribourg IV et à 3 h. Bulle I s'alignera contre Fribourg III. Ce match est le dernier match de championnat que Bulle I jouera sur son terrain. Lors du match « aller », à Fribourg, la partie resta nulle 0 à 0. Nos équipiers feront donc tout leur possible pour faire triompher nos couleurs.

Dimanche passé, Bulle II s'était rendu à Fribourg pour matcher contre Sporting I. La victoire resta à ces derniers par 2 buts à 1.

En faveur du Tir fédéral. — Nous venons de recevoir de la Société cantonale des Tireurs fribourgeois un appel à la population en faveur des dons d'honneur qui devront contribuer à orner le pavillon des prix du prochain Tir fédéral, à Aarau, du 18 juillet au 5 août 1924. Le manque de place nous oblige d'en renvoyer la publication à mardi prochain.

Les Cosaques du Don à Bulle. — Le célèbre chœur de Cosaques du Don (40 exécutants) qui a obtenu un si grand succès dans plusieurs villes suisses, lors de son dernier passage dans notre pays, viendra donner un concert dimanche 6 avril, en matinée et en soirée, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Le programme comprend des chants profanes et religieux. Nul doute que les Bullois profiteront de l'aubaine qui leur est offerte d'entendre de la belle musique.

Commencement d'incendie. Jeudi après midi, les habitants du paisible village de Botterens voyaient avec étonnement une épaisse fumée sortir de l'immeuble de M. Pierre Savary, situé au centre de la localité. L'appartement du locataire étant fermé et la fumée provenant de la cuisine de ce dernier, on y entra de force. Un tas de bois que l'on y avait mis à sécher flambait. L'hydrant fut de suite mis en fonction et au bout de quelques minutes le feu fut maîtrisé. Les dégâts sont insignifiants.

La pompe du village et celle de Broc étaient sur les lieux. Celle de Villarvolard, contremandée à la dernière minute, n'est pas partie.

L'immeuble de M. Savary étant entouré de plusieurs autres construits en bois, son incendie aurait pu devenir un désastre important.

Foire d'avril. — Dénomination qui se justifie guère, puisque le marché au gros et au petit bétail était interdit hier à Bulle en raison de la fièvre aphteuse qui sévit dans les alentours.

Il y eut cependant une certaine animation en ville où les campagnards, quittant pour un moment les travaux de la saison, vinrent rapidement liquider leurs affaires.

Sur la place de la Promenade, les campagnards offraient à nos ménagères des quantités d'œufs frais au prix de 1 fr. 60 à 1 fr. 80 la douzaine. Plus rares étaient cependant les légumes. Quelques pommes, bien petites, se vendaient à 90 centimes la douzaine ou à 1 fr. 10 les deux litres.

Pédale Bulloise. — Après de longs mois d'hiver, nos cyclistes vont bientôt reprendre leur sport favori en vue de la saison 1924. Les jeunes gens désireux de faire partie de la société peuvent se faire inscrire auprès de M. Demierre Oscar ou chez M. Saudan Joseph. *Le Comité.*

Au Cinéma Lux. — *Sous la rafale.* — Un scénario, parfait de goût et de vérité, a dicté ce film sensationnel. Une perfection des détails et une impeccable exécution cinématographique ont fait de cette œuvre un des plus gros succès du Festival Paramount.

Prière aux abonnés à l'étranger qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour 1924 de le faire sans retard, afin d'éviter toute interruption dans la réception du journal.

FAITS DIVERS

Deux fidèles.

Deux Suisses, d'un petit village des environs d'Aarau, viennent de se marier après 42 ans de fiançailles, dit le *Daily Mail*.

Gundner, le fiancé, fils d'un petit fermier du pays, s'était promis, à l'âge de 21 ans, à une jolie fille de l'endroit. Mais il avait juré de ne se marier que quand il serait à la tête d'un million de francs. Et sa fiancée lui jura, elle, de l'attendre.

Il émigra en Amérique. La chance lui sourit, il devint le propriétaire d'un vaste ranch. Puis aux bonnes années, aux vaches grasses succédèrent les années des vaches maigres. Gundner ne perdit pas confiance, il continua à lutter pour son million. Il vint enfin, quarante-deux ans après, de le réaliser. Il prit le bateau, rentra chez lui, retrouva sa fiancée. Et tous deux se marièrent.

C'est un bel exemple de fidélité. Les fiancés n'avaient d'ailleurs jamais cessé de correspondre; chaque année, ils s'envoyaient leur photographie; en quarante-deux ans, ils échangeaient 2,600 lettres. Ils auront sans doute malgré cela bien des choses à se raconter. Et ils regretteront peut-être aussi le temps perdu!

BIBLIOGRAPHIE

L'illustré.

Au sommaire du N° 14, du 3 avril: Tout d'abord une série de portraits d'actualité: M. Arthur Froymond, syndic démissionnaire de Lausanne; M. Henri Bersier, le nouveau directeur de la Banque Cantonale Vaudoise, M. Eng. Pittard, le savant professeur genevois qui la Croix-Rouge envoit en mission dans l'Albanie afamée; M. Soldati, le vénérable juge fédéral tessinois appelé récemment à la présidence de divers tribunaux arbitraux mixtes; l'évêque Herzog, chef des catholiques libéraux suisses, décédé dernièrement à Berne; P. L. Guinand, le célèbre opticien neuchâtelois mort il y a 100 ans; Mme Yvonne Brémaud; le shah de Perse déposé et le roi de Grèce détrôné; la grande actrice Cécile Sorel, actuellement très malade; etc. A signaler ensuite une photographie saisissante du tamponnement de Bondorf près Metz; une vue d'Amalfi, la jolie petite ville italienne ravagée par des éboulements; la vente aux enchères des meubles de l'ex-konprinz à Wieringen; la grève des transports publics à Londres; le nouvel et grave accident d'équitation du prince de Galles; le nouveau type de turbine hydraulique des Ateliers de Constructions mécaniques de Vevey; la mi-carême à Paris; la mort de l'ex-généralissime Nivelle, etc.

La partie littéraire de ce magnifique numéro contient la première moitié d'une nouvelle de Sienkiewicz, l'auteur de *Quo Vadis*, intitulée *Le Gardien du Phare*; une poésie d'Isabelle Kaiser; *Per-*

ce-neige et une nouvelle psychologique très fine de Mme Yvonne Brémaud: *M'Ami*. Citons en terminant de belles photographies des représentations de *Guillaume Tell* à Essertines et la reproduction d'un délicat portrait d'enfant du bon peintre genevois S. Guerzoni.

†
 Madame Angiolina MORA-RIGONI;
 Monsieur et Madame François MORA-MAIRE, et leur enfant;
 Mademoiselle Santina MORA;
 Monsieur Adolphe MORA;
 Mademoiselle Lucie MORA, à Bulle;
 les familles MORA et RIGONI et les familles alliées en Suisse, en Italie et en France, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jacques MORA

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle, beau-frère et cousin, enlevé à leur affection le 2 avril 1924, à l'âge de 53 ans, après une longue maladie chrétienement supportée, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, samedi 5 avril, à 9 1/2 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La Société italienne de Secours Mutuels

avec le regret de faire part du décès de son dévoué membre

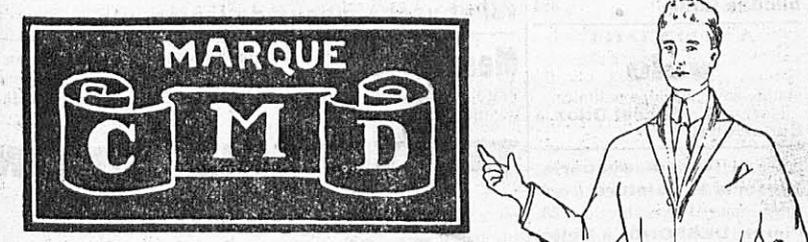
Monsieur Jacques MORA Vice-Président.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle samedi 5 avril, à 9 heures 30.

Prière aux membres d'y assister.

Madame Veuve Nicolas MORAND, ainsi que toutes les familles MORAND, remercient les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

Madame Veuve Marie BLANC, à Broc, et ses filles, ainsi que toute leur parenté remercient bien sincèrement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné une si grande sympathie et pris part à leur grand deuil.



PAQUES 1924

A l'occasion de la nouvelle saison, nous vous offrons un immense assortiment en complets pour hommes, jeunes gens et enfants, pardessus mi-saison, manteaux de pluie, etc., etc.

Nos prix sont des plus avantageux.

Atelier spécial pour la Mesure. Coupe garantie.

Confection Moderne CMD
 G. Dalloz, Place de l'Union, Bulle.

BULLE - Grande salle de l'Hôtel de Ville - BULLE
 Dimanche 6 avril 1924

Deux Grands Concerts

par le Célèbre Chœur russe des Cosaques du Don.
 40 exécutants. Direction: S. JAROFF.
 Chants profanes et religieux.
 MATINÉE à 3 heures. SOIR, à 8 1/2 heures
 2 et 1 fr. 3., 2. — et 1 fr.
 Location des billets dès samedi à midi au café de l'Hôtel de Ville.
 Train spécial pour Broc à 11 h. 3/4.

Vente d'immeuble.

Le soussigné exposera en vente par voie de mises publiques, à l'auberge de la Cigogne, à GUMEFENS, le mardi 15 avril, dès 2 heures de l'après-midi, les immeubles qu'il possède rière la dite commune, formant l'art. 193aa, de la contenance de 236 perches environ, avec maison d'habitation, grange, écurie. Les conditions seront lues avant les mises. L'exposant: Fragnière Alph., lieu Pierre.

Cinéma LUX

SAMEDI, à 8 1/4 h.
 DIMANCHE, à 3 et 8 1/4 h.

Encore un film du Festival Paramount

Sous la Rafale.

Grand drame poignant en 8 parties.

FOU-RIRE:
 Toréador en garde.
 En 2 parties.

Location de gîtes.

La mise en location de la gîte de Prémarais, à Corbières, fixée sur le samedi 5 avril est révoquée.

ON DEMANDE

pour la France un apprenti fromager. S'adresser à Julien Schwartz, à Cerniat.

Avis aux Communes et Fonctionnaires.

A vendre une collection de Bulletins des lois du Canton de Fribourg des années 1803 à 1921 inclus, soit 85 volumes; manquent les années 1856 à 1864 inclus, et les an. 1875, 1876, 1877, 1879, 1881, 1882. Prix: 150 francs. S'adresser sous P 998 B. à Publicitas, Bulle.

Homme seul, ayant petit train de campagne, cherche

une servante.
 S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, P. sous 996 B.

„VITA“
 Compagnie suisse d'assurance sur la vie
ZURICH
 Capital social: 15 millions dont 20 % versé.
 Inspecteur: Jean GRETENER, Bulle.
 Rue de Vevey. Téléphone 91.

Graines potagères & fleurs

de parfaite sélection, d'excellente germination.

Tobie Bec, Bulle

La récolte dépend de la qualité des semences.

Engrais spécial pour fleurs.

Oignons à planter.

A la suite de circonstances exceptionnelles, M. Bec ne tiendra pas son banc de graines en face du Tilleul, le jeudi.

A vendre

2 chars de foin et regain, une machine à coudre, à pied, et un vélo de dame, à l'état de neuf, chez

J. PASQUIER, Echallens.

Prise des taupes.

Les propriétaires et locataires de fonds, dans la Commune de BULLE, sont avisés que la prise des taupes se fera, comme ces années dernières, sur la base des règlements en vigueur.

Les taupiers engagés sont MM. Jaquet Maurice et Joseph, à Bulle.

Les taupiers feront deux passes sur tout le territoire; la première aura lieu immédiatement, la seconde commencera aussitôt les premiers foins rentrés. Bulle, le 3 avril 1924. Le Conseil communal.

Cyclistes!

Pour toutes réparations de vélos et pièces détachées adressez-vous à

M. Wüst, mécanicien
 La Tour-de-Trême.
 Maison STÄMPFLI.

On demande une servante de campagne.

S'adresser sous P 985 B. à Publicitas Bulle.

PHARMACIE D'OFFICE
 Dimanche 6 avril
Pharmacie STREBEL

RECETTE D'ETAT

A partir du 31 mars 1924, le bureau est transféré dans l'immeuble de M. le Dr GEINOZ (ancienne succursale GOBET).

Les Collections générales des

NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

des Grands Magasins

Bonnard & Co S. A.

à LAUSANNE

sont à la disposition de leur clientèle chez :

Mme Vve E. BARRAS, négte

— BULLE —

Les Magasins BONNARD se recommandent toujours par le grand choix, la qualité et le bon goût de leurs marchandises.

Le catalogue général illustré, actuellement sous presse, paraîtra prochainement. Il est envoyé franco, sur demande.

Nos
Souliers
sont
solides, durables
et par
conséquent bon marché
Envoi franco contre
remboursement



2477
Souliers à lacets pour hommes
box-vachette
No. 39-48 Frs. 20.-



2268
Souliers à lacets pour dames
box-vachette
No. 36-43 Frs. 19.-

Rod-Sirt fils.
Leipzig

J'offre

Eau-de-vie de fruits à fr. 1.30
Eau-de-vie de prunes à fr. 1.80
Marc de Lile à fr. 2.-
Envoi depuis 5 litres.
10 litres, franco gare destinataire.

J. Kunz, Brügg
(près Bienne).

A vendre

à de bonnes conditions, faute d'emploi, 6 lits en fer complets, à une place, à l'état de neuf, ainsi qu'une vingtaine de couvertures en laine, en parfait état
S'adres. à Publicitas Bulle, sous P 920 B. 666

Foin -- Paille Litière.

Toujours à vendre du bon foin pour vaches, foin pour chevaux, paille de blé pour fourrage et litière de marais, marchandise du pays, bottelé ou ouvert par wagon départ Villeneuve. Prix très bus.
S'adresser à Jean BONGNI, Vouvry (Valais). 672

Foin Luzerne

1 ou 2 wagons de 1^{re} qualité sont à vendre. Ecrire à Siméon Odelet, Coppet.

Mises de mobilier.

Pour cause de départ pour la France, on vendra le samedi 5 avril, dès 11/2 h., à domicile, à BOTTERENS: 2 crédences, canapé, machine à coudre, 1 fer à repasser électrique et de beaux tableaux, 3 tables, chaises, 2 lits, ro maine, potager, clochettes, ustensiles de cuisine et linge.
L'exposant: RUFFIEUX Robert.

Vente d'immeubles.

Pour cause de départ, le soussigné exposera en mises publiques, à l'auberge du Bry, le lundi 7 avril prochain, dès 14 h., en bloc ou séparément, les immeubles qu'il possède sur la commune de Villars d'Avry, soit environ 10 poses de bon terrain, avec bâtiment comprenant habitation, grange et écurie en bon état. Conditions favorables de paiement. L'exposant: RUFFIEUX Joseph.

Plans à l'enquête.

Sont mis à l'enquête publique les plans de

M. Reichlen Paul
pour la construction d'une véranda-bow-window au 1^{er} étage de son immeuble de la rue de la Promenade.

Les oppositions ou observations à ce projet doivent être adressées par écrit au Secréariat communal jusqu'au lundi 14 avril 1924, à midi. Ville de Bulle.

FÊTE FÉDÉRALE DE TIR 18 juillet au 5 août 1924 AARAU

— Fête du Centenaire —

Journal Officiel de Fête

Publication rédigée et illustrée avec goût.
Excellent organe de publicité avant, pendant et après la fête.

TIRAGE IMPORTANT

Seule régie des annonces :

PUBLICITAS SOCIÉTÉ ANONYME BULLE

Demandez prospectus détaillé.

AGRICULTEURS

Un prix rémunérateur pour les blés vous est encore assuré cette année.

Augmentez du 50 % environ la récolte de vos champs en céréales et prairies en utilisant le **Sinterphosphate** 17/18 % acide phosphorique.

Action fertilisante rapide. Agit sur les racines des plantes et contre l'acidité du sol.

Livraison immédiate. En vente au :

Syndicat Agricole de la Gruyère, à Bulle.



A VENDRE

un bon cheval 5 ans
bon bai

de toute confiance.
S'adr. chez D. RAMEL, Les Granges, Pays-d'Enhaut. Téléphone 46.

ON CHERCHE

un bon charretier de campagne connaissant à fond les chevaux et les machines agricoles; ainsi qu'un jeune domestique de campagne.
S'inscrire à Publicitas sous N° 944 B.

A louer

appartement

de 2 chambres et cuisine à ménage sans enfant.
S'adresser sous P 962 B. à Publicitas Bulle. 684

A VENDRE

vélo

état de neuf, machine militaire.
S'adresser à Ernest Ottoz, à Echarlens.

Les travaux de maçonnerie, gypserie et peinture à exécuter dans l'immeuble de M. Pierre DESPOND, à Bulle, sont mis en

SOUMISSION

Prendre connaissance des plans et avant-métrés au bureau du propriétaire.
Dépôt des soumissions jusqu'au samedi 12 avril.

On demande

pour un petit ménage 698

une jeune fille

connaissant la cuisine. Vie de famille; entrée à convenir.
Faire offres sous N° 958, Case postale 19387, Bulle.

ON DEMANDE

de suite une ouvrière modiste.

S'adr. à Lucie DEILLON, modr., Bulle.

Bon café

à remettre de suite à Genève à de bonnes conditions, près Gare Cornavin, pour cause imprévue.
Ecrire sous chif. U 2681 à case 6011 Mont-Blanc, Genève.

PERSONNE

de toute confiance et au courant des travaux du ménage, sachant un peu la cuisine

est demandée

dans famille avec enfants.
S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P 951 B. 705

LOCATION D'HOTEL

Le soussigné expose en location, par voie de soumission, pour le terme de 3 à 6 ans, son

Hôtel de la Croix-Blanche, Bulle

situé au centre des affaires, comprenant grande salle à boire, salle de danse, etc.

Pour les conditions, s'adresser au soussigné, auquel les soumissions devront être remises jusqu'au 19 avril, au soir.
Gustave ROMANENS, propr., à BULLE.

COMMERCE DE CHIFFONS

Gros Fr. MOURLEVAT Détail

Place de la Foire — BULLE — Maison fondée en 1890

Achat aux meilleurs prix du jour de : métaux, chiffons, os, crins de porcs, de cheval et vache, peaux de lapins, etc. 287

Mesdames. Il est temps de songer à mettre en état tous les vêtements d'hiver, soit par un lavage, soit par une teinture. Adressez-vous pour cela de préférence à la

TEINTURERIE GINGINS à PAYERNE

Dépôts pour la Gruyère :

BULLE: M. & Mme Kolly-Pasquier, tissus.
VAULRUZ: M. Joseph Droux, négociant.
VUADENS: Société Coopérative de Consommation.
SEMSALES: M. Grandjean, boulangier.
BROC: Soc. Coop. de Consommations et succursales. 583

Le plus puissant Dépuratif du sang, spécialement approprié à la CURE DE PRINTEMPS

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

THÉ BÉGUIN

qui guérit les dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczémas, etc., qui fait disparaître constipations, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc., qui parfait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc., qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte: Fr. 1.80 dans toutes les pharmacies de Bulle.
DEPOT général pour la Suisse: P 31052.C
N° 40, Pharmacies Réunies, N° 40, La Chaux-de-Fonds.

Pères de Famille

qui remarquez que vos forces physiques et intellectuelles diminuent, qui craignez de ne plus pouvoir, tôt ou tard, tenir vos postes d'une façon complète, prenez garde et fortifiez vos nerfs à temps, de façon à remettre tout votre organisme en état de supporter de nouveau la lutte journalière pour l'existence. A vous tous, le NERVOSAN, le réputé remède, fortifiant des nerfs, vous rendra les plus grands services. Le NERVOSAN agissant directement sur le sang et les nerfs, attaque le mal à sa racine. Il peut, associé à la diète, apporter au malade une guérison complète. — Le NERVOSAN est agréable à prendre et produit, après peu de temps déjà, une amélioration sensible.
Prix: Fr. 3.50 et Fr. 5.- dans toutes les pharmacies.



Travaux d'impression en tous genres, livrés par l'IMPRIMERIE du JOURNAL

Aux VILLES SUISSES, Vevey

(Angle des rues du Centre et des Deux-Marchés)

Vous trouverez un assortiment remarquable de

Vêtements pour Messieurs et enfants

à des prix réellement avantageux.

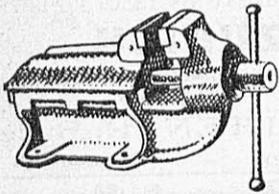
Complets tout faits. — Manteaux gabardine.

Manteaux mi-saison. — Pantalons fantaisie.

TRACHSEL FRÈRES.

Maison vendant exclusivement la confection et les articles pour Messieurs et enfants.

J. & A. GLASSON BULLE



Eaux parallèles
Prix avantageux.

Ronces artificielles.
Grillages

-- Nouveaux prix du jour. --

La crème
RAS
pour
chaussures.

Ce n'est pas un dire, mais un fait :
La crème „RAS“ contient de la graisse pure,
La crème „RAS“ brille comme nulle autre,
La crème „RAS“ est incomparable et bon marché.

Dès le 15 avril, mes
bottes seront pourvues d'un
système patenté d'ouverture.

A. SUTTER, OBERHOFEN (Thurgovie)
Fabriques de produits chimiques-techniques.

Vente par soumission.

Les frères et sœurs THORIN offrent à vendre, par voie de soumission, les immeubles art. 834, 835, 836 du registre foncier de LESSOC, consistant en pâturage ou fanage et bois (15 poses 313 perches).

Pour visiter la propriété, s'adresser à Léon Thorin, à Villars-sous-Mont.

Adresser les soumissions jusqu'au 15 avril, à 6 heures, avec indication du mode de paiement, à Gaudard, notaire, Bulle.

VENTE DE BOIS

La commune de Sorens vendra en mises publiques, le samedi 12 avril, une grande quantité de bois propre à billons et charpente, ainsi que des éclaircies, abattus par le vent et démarqués dans ses forêts du Gibloux.

Rendez-vous à 8 1/2 heures du matin, à Praz Perretaz.
Sorens, le 31 mars 1924.

Le Secréariat communal.